

Compte rendu de réunion du Bureau Directeur du 19 Janvier 2010

Réunion du Mardi 19/01/10

Date C. R. 20/01/10

Objet **Réunion mensuelle du Bureau Directeur (BD) du Comité de Paris**

Rédacteur Isabelle Pénafiel & Valérie Hartmann

Nb de Pages 4

Participants Yvon Bouhier
Isabelle Pénafiel
Philippe Rajau
Valérie Hartmann, invitée

Diffusion Participants +
Bastien El Ghouzzi
Pierre Devaux
Site du comité
Salariés

1. Ordre du jour

Échéances de fin de saison

Points divers à voir

2. Déroulement de la séance :

- **1^{er} tournois féminin juniors :**

Courrier du 14/1/2010 de Mme Duret. Destinataires B. Moulin & P. Rajau. Une réponse a-t-elle été faite par le CTF à ce jour ? si oui, le BD a-t-il été en copie ?

Contexte : Mme. Duret Chrsitine, responsable de la section sportive de JB Say organise le 1^{er} tournois scolaire Paris 16° féminin pour les catégories cadettes et Benjamines non licenciées en club.

Objectif : une approche du handball

Lieu, date & horaires de l'évènement : Gymnase du Fond des Princes mercredi 5 mai 2010 de 13h30 à 16h30.

Ce 1^{er} tournois féminin réunira l'OMS 16° et UNSS75.

Ressources demandées au Comité : Arbitres féminines

Appel à tous les clubs : pourriez-vous envisager de détacher 2 arbitres féminins par club le 5/5/2010 pour participer à la réussite de ce projet de sensibilisation de nos jeunes féminines au handball.

Action : Réponse CTF

- **Finalité de la Coupe de France**

Le 6 ou 7 juin 2010 . Pilote : FFHB

- **Demandes de subventions auprès du Conseil Régional d'IdF**

A/. Demande d'aide financière par le biais des chèques de transport qui seraient destinés aux déplacements des équipes de jeunes (de 2 à 4 déplacements par an).

B/ Demande d'aide à l'emploi pour B.Moulin pour remplacer l'aide FFHB réduite à néant en 2010.

Actions : 2 courriers seront adressés au CR d'IdF d'ici fin janvier

Pilote : V.Hartmann

- **Courrier AR de salariés au Comité aux membres du BD**

Le BD prend en compte le courrier AR adressé par les salariés du Comité ;

Objet : Désaccord sur le compte rendu du BD du 3/11/2009 mis en ligne sur le site du Comité de Paris. Les salariés estiment devoir être consultés pour les CR de CA et demandent de pouvoirs apporter des rectificatifs.

A la lecture du Point 3 dudit courrier : Nous remercions le CTF de bien vouloir présenter au BD les axes de travail envisagés pour atteindre les 3 grands axes de développement sélectionnés par la FFHB.

Aussi, le BD décide de maintenir en l'état le CR du CA du 3/11/2009 ;

Le BD décide que les salariés ne devront plus assister au CA sauf sur invitation ponctuelle du BD.

- **Remise des fiches de paye aux salariés par le BD**

Lors du dernier BD auquel assistaient les salariés, le Comité s'était engagé à leur remettre leur fiches de paye. Hors un constat d'erreur a été fait par le BD.

Erreur de référentiel entre le SMC et le SMIC.

Conséquence : un trop perçu des salariés qui varie entre 30 et 40 € mensuel.

Mécanisme de l'erreur :

D'après l'article 9.2.1 de la CCNS (Convention Collective Nationale du Sport) le salaire de référence qui doit être pris comme base de calcul des charges sociales est le SMC (salaire minimum conventionnel) et non le SMIC, comme cela a été fait. A noter que le SMC tient compte de la prime d'ancienneté qui varie entre 10 et 15^E/mois. (art.9.2.3 de la CCNS)

Sachant que le SMIC = 1337,70^E et SMC=1281,25^E/mois ; les salaires conventionnels par groupe ont donc été calculés sur une base supérieure à celle de référence d'où mécaniquement un salaire net par mois trop élevé d'où un trop perçu.

Par ailleurs, un avenant à la CCNS a été signé en date du 24/11/2008 prévoit une prime d'ancienneté de 1% du salaire brut annuel pour toute ancienneté de 0 à 24 mois, puis de 1% tous les 24 mois. L'ancienneté étant calculée à partir de la date de mise en application de l'avenant et non à l'ancienneté réelle.

Pour les salariés du Comité, la revalorisation de la prime d'ancienneté sera calculée en novembre 2010 et prendra effet à cette date sauf si SMC+Prime d'ancienneté > salaire actuel.

Le BD décide de maintenir rétro-activement les salaires tels que déjà calculés et versés.

- **Tickets restaurant**

Le BD n'est pas en mesure de financer des tickets restaurant à ses salariés. Mais le Comité met à disposition de ses salariés un espace muni d'un réfrigérateur et d'un micro ondes comme le veut la loi.

- **Congés d'été du Comité**

Le BD fermera ses portes du 23 juillet 2010 au soir au 8 Août 2010 au soir.

A noter que la 3^{ème} semaine des congés d'été des 2 salariés du Comité ne pourra être prise concomitamment, mais devra nécessairement être prise soit 3^{ème} semaine de juillet soit 2^{ème} semaine d'août.

La demande de congé d'été des salariés devra être déposée auprès du BD au plus tard pour la fin du mois d'avril 2010.

- **Repas du Comité**

Ce repas est prévu pour le mois de juin 2010.

- **Invitation d'Odile Marcet à un BD du Comité**

Philippe a rencontré O.Marcet. Le Comité prévoit d'inviter O.Marcet à un prochain BD du Comité.

- **Planning des prochains CA (délocalisés dans les clubs)**

Samedi 13 février 2010 de 10h à 13h à Géo André salle Vidéo

Samedi 10 avril 2010 de 10h à 13h (Charléty ?)

Samedi 29 Mai 2010 de 10h à 13h (Martigua ? USMT ? PSC ?)

- **Planning des prochaines AG**

Vendredi ~~25/05/2010~~ 25/06/2010

- **Planning des prochains BD au Comité**

Lundi 1/02/2010 à 19h

Lundi 29/03/2010 à 19h

Lundi 17/05/2010 à 19h

Lundi 14/06/2010 à 19h

- **Coco Pifo**

Lundi ~~8/26/2010~~ 08/02/2010 à 19h30 Croix de Berny